

Message de la rectrice aux personnels de direction – réouverture des EPLE

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames et messieurs les adjoints,

Le 2 juin s'ouvre une nouvelle phase dans la gestion de la crise sanitaire : à cette date-là, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin seront en zone verte.

Dans ce cadre, tous les collèges de l'académie ouvriront leurs portes aux élèves, de la 6^{ième} à la 3^{ième}. L'objectif attendu est que, chaque semaine, tous les élèves de collège, et particulièrement les plus fragiles, doivent être allés au moins une fois au collège.

L'ensemble des lycées, qu'ils soient LGT ou LP, vont ouvrir. Vous pourrez accueillir progressivement tous les élèves sur au moins un niveau pour commencer, pour élargir les effectifs en fonction des situations locales.

Ce passage en zone verte ne nous affranchit pas du maintien de mesures de précaution rigoureuses. A cet effet, la mise en place du protocole sanitaire est une condition nécessaire à l'accueil des élèves et des personnels de votre établissement.

Il vous revient d'organiser la prise en charge des élèves, en conjuguant exigences du protocole sanitaire, espaces disponibles et personnels présents. Les personnels vulnérables devront rester éloignés des établissements scolaires.

Cette organisation, sans doute hésitante dans les premiers jours, devra se consolider pour se stabiliser le 8 juin. Elle pourra prendre des formes différentes d'un établissement à l'autre : progressivité des niveaux accueillis, rythme de l'alternance, etc. Mais même si le libre-choix est laissé aux familles, l'objectif est bien de permettre au plus grand nombre d'élèves de reprendre le chemin de leur établissement, la priorité étant de remobiliser ceux qui se sont éloignés dans la phase du confinement. Vous veillerez à présenter aux membres de vos conseils d'administration l'organisation pour laquelle votre équipe et vous-même avez opté. J'insiste sur la nécessité d'expliquer l'organisation retenue aux parents d'élèves qui sont des membres incontournables du dialogue à mener.

La journée du 2 juin pourra être une journée de pré-reprise avec vos personnels. J'attire votre attention sur le fait que le Conseil régional ne peut pas garantir les transports scolaires pour cette journée.

Dans tous les cas, votre organisation doit être précisée dès samedi, et adressée aux parents comme aux personnels (affichage extérieur et diffusion ENT).

Je rappelle que les pôles d'accueil implantés dans les collèges ont vocation à disparaître au profit du retour en classe dans les écoles et collèges d'affectation. Comme il se doit, cela se déroulera progressivement,

en lien avec mesdames les directrices académiques des services de l'éducation nationale du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Si la réouverture des écoles et des établissements du 2nd degré est une urgence sociale, elle est également un impératif éducatif, d'où la nécessité de proposer au plus vite dans les collèges le dispositif 2S2C « Sport, santé, culture, civisme » (voir annexe). Des éléments complémentaires seront adressés aux équipes de direction des collèges dès demain.

Cette réouverture est le signe positif de la reprise d'une vie sociale dans laquelle l'Ecole joue un rôle primordial. Après ce temps où l'épidémie a été source d'inquiétude, ce retour de jeunes dans les établissements scolaires ne peut que nous réjouir.

Je mesure le travail conséquent que cette reprise appelle de votre part, je vous renouvelle mes remerciements pour cet engagement. Je ne manquerai pas d'aller à votre rencontre pendant ce mois de juin.

Avec tout mon soutien
pour l'entrée dans cette nouvelle phase,


Elisabeth Laporte